

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie.](#)
[HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[A.](#)
[Laurent, Étude médico-légale sur la simulation de la folie - suite\]](#)

[A. Laurent, Étude médico-légale sur la simulation de la folie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0255

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

étranges ou bizarres avec une promptitude et une facilité étonnantes. Il n'est pas jusqu'aux affaiblissements musculaires, jusqu'aux paralysies, que n'aient essayé de feindre des accusés. Nous avons déjà cité au commencement de cette étude un cas de simulation où la paralysie avait été feinte. Voici un autre fait inséré dans les *Annales médico-psychologiques* (1850).

Septième observation. — Le 28 juillet 1849, un jeune pâtre, nommé Conrad Specht, âgé de 17 ans, du village de Megelensheim, fut arrêté sous la prévention d'avoir commis un affreux attentat sur une petite fille de 7 ans et de l'avoir ensuite assassinée en lui tirant un coup de fusil dans la tête.

Au moment de l'arrestation, il avoua franchement qu'il avait commis les deux crimes, disant qu'il avait été poussé par le diable, que c'était le diable qui avait chargé son fusil, lui avait mis cette arme dans la main, l'avait dirigée vers la tête de la victime, et que lui n'avait fait autre chose que lâcher la détente.

Le lendemain, devant le juge d'instruction, un profond changement s'est opéré en lui. Specht, qui s'était toujours distingué par sa vivacité et sa rare intelligence, semblait avoir perdu toutes ses facultés physiques et intellectuelles. Il pouvait à peine se tenir debout, ses genoux tremblaient sous lui, sa tête était continuellement penchée. Il ne proférait que des paroles isolées, incohérentes et toujours en bégayant. On n'obtenait de lui aucune réponse précise. Enfin il avait perdu la mémoire. Il ne reconnaissait plus personne, pas même sa mère chez laquelle il avait toujours demeuré.



A. Laurent. Et. m. le p. u.
la m. r. h. d. l. l. l.

